

La formation dispensée en première année de DUT est répartie en 3 unités d'enseignement (UE) :

- UE1 : Composants, systèmes et applications - Initiation (CSA)
- UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Initiation (ITP)
- UE3 : Formation scientifique et humaine - Initiation (FSH)

Validation de S1 :

La formation est décomposée en 3 unités d'enseignement : UE1 UE2 et UE3. Pour valider le semestre l'étudiant doit obtenir **une moyenne supérieure ou égale à 8/20 dans chaque unité d'enseignement et une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.**

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, **un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée** (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes et sur les avis de poursuites d'études.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'utilisateur est considéré comme défaillant ou non.

Jury de passage S1-S2 :

A la fin du premier semestre le jury décidera si l'étudiant a validé son semestre. **Tous les étudiants seront admis à passer en S2 quelle que soit leur moyenne générale.**

• **UE1 : Composants, systèmes et applications - Initiation (CSA)**

- **Energie (ENR) :**

$$\text{Moyenne ENR} = (4 \times \text{TA11wims} + 2 \times \text{TP11} + \text{SYNT11} + \text{SYNT12}) / 8$$

- **Système d'information numérique (SIN) :**

$$\text{Moyenne SIN} = (2 \times \text{EN11wims} + 2 \times \text{TP11} + \text{SYNT11} + \text{SYNT12}) / 6$$

- **Informatique (INF) :**

$$\text{Moyenne INF} = (2 \times \text{GI11wims} + 2 \times \text{TPC11} + \text{SYNT11} + \text{SYNT12}) / 6$$

- **Systèmes électroniques (SYS) :**

$$\text{Moyenne SYS} = (4 \times \text{TA11wims} + 2 \times \text{TP11} + \text{SYNT11} + \text{SYNT12}) / 8$$

- **Moyenne UE1 :**

$$\text{Moyenne UE1} = (3 \times \text{ENR} + 3 \times \text{SIN} + 3 \times \text{INF} + 3 \times \text{SYS}) / 12$$

- **UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Initiation (ITP)**

- **Outils logiciels (OUT):**

Moyenne OUT = (TPM11 + TPC11) / 2

- **Réalisation d'ensembles pluritechnologiques (REP) :**

Moyenne REP = (ER11 + TP11) / 2

- **Etudes et réalisation d'ensembles (ERE) :**

Moyenne ERE = (ER11 + TP11) / 2

- **Projet Personnel et Professionnel (PPP) :**

Moyenne PPP = PPP11

- **Adaptation Méthodologie pour la réussite (AMR) :**

Non évalué

- **Initiation à la gestion de projet (IGP) :**

Moyenne IGP = ER11

- **Projet tutoré (PT) :**

Moyenne PT = ER11

- **Moyenne UE2 :**

Moyenne UE2 = (2 x OUT + 2 x REP + 2 x ERE + PPP + IGP + 2 x PT) / 10

- **UE3 : Formation scientifique et humaine - Initiation (FSH)**

- **Mathématiques (MA) :**

Moyenne MA = (MA10 + MA11 + MA12 + MA13) / 4

- **Anglais (ANG) :**

Moyenne ANG = ANG11

- **Expression et Communication (CC) :**

Moyenne CC = CC11

- **Thermique - Mécanique (PHY) :**

Moyenne PYS = (PHY11 + PHY12) / 2

- **Moyenne UE3 :**

Moyenne UE3 = (2 x MA + 2 x ANG + 2 x CC + 2 x PHY) / 8

Note : A cette moyenne sur 20 de l'UE3 s'ajoute 0,1 point pour chaque point supérieur à 10 obtenu si l'étudiant suit une ou plusieurs options (sport, seconde langue vivante, ...) avec un bonus total qui ne peut excéder 1 point.

- **MOYENNE GÉNÉRALE**

Moyenne Générale = (12 x Moyenne UE1 + 10 x Moyenne UE2 + 8 x Moyenne UE3) / 30

Convention de notation utilisée

Dans le cadre de ce document, les différents devoirs surveillés sont référencés par deux ou trois lettres indiquant la matière enseignée (voir le lexique ci-dessous) suivies de deux chiffres qui font référence au semestre en cours (semestre 1 : 1) et au numéro du DS. Ce dernier chiffre peut être omis lorsque le DS est unique.

Les devoirs surveillés suivis de l'acronyme "wims" font référence aux examens réalisés de manière informatique grâce au logiciel du même nom.

Lexique

UE : Unité d'Enseignement

MA : Mathématiques

ANG : Anglais

CC : Culture et Communication

PHY : Physique

TA : Techniques Analogiques – Génie Électrique, Électrotechnique, Électronique de puissance, Électronique

EN : Électronique Numérique et Synthèse Logique

GI : Génie Informatique

II : Informatique Industrielle

TP : Travaux Pratiques de TA/EN

TPM : Travaux Pratiques de mathématiques

TPC : Travaux Pratiques de langage C

ER : Études et Réalisations

PPP : Projet Personnel et Professionnel

SYNT : Devoir de Synthèse

La formation dispensée en semestre 2 de première année de DUT est répartie en 3 unités d'enseignement (UE) :

- UE1 : Composants, systèmes et applications - Développement (CSA)
- UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Développement (ITP)
- UE3 : Formation scientifique et humaine (FSH)

La formation est décomposée en 3 unités d'enseignement : UE1 UE2 et UE3. Pour valider le semestre l'étudiant doit obtenir **une moyenne supérieure ou égale à 8/20 dans chaque unité d'enseignement et une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.**

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, **un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée** (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes et sur les avis de poursuites d'études.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'utilisateur est considéré comme défaillant ou non.

Compensation S2 par le S1 ou S1 par le S2 : un étudiant ayant plus de 8/20 à toutes les UE des semestres 1 et 2 et une moyenne générale S1/S2 supérieure à 10/20 valide automatiquement les semestres 1 et 2.

Jury de passage S2-S3 :

A la fin du semestre le jury décidera si l'étudiant a validé son semestre. Les possibilités à la fin du S2 sont les suivantes :

- L'étudiant est exclu (notes trop faibles).
- L'étudiant n'avait pas validé S1, ne valide pas S2 ; il est autorisé à redoubler la première année.
- L'étudiant avait validé S1 ou valide S1 par décision du jury de S2 ; il est alors admis à passer en S3.
- L'étudiant valide S2 et n'avait pas validé S1 (et ne pouvant compenser) peut être admis à passer en S3 par décision de jury.

Remarque : un étudiant n'ayant pas validé S2 et admis à passer en S3 encourt le risque de redoubler S2/S3 si S3 n'est pas validé en janvier de l'année suivante.

- **UE1 : Composants, systèmes et applications - Développement (CSA)**

Moyenne UE1 = (3 x (IENA) + 3 x (TEC) + 3 x (AR) + 3 x (CE)) / 12

- **UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Développement (ITP)**

Moyenne UE2 = (5 x (ER) + 2 x (PPP) + 2 x (OL)) / 9

- **UE3 : Formation Scientifique et Humaine (FSH).**

Moyenne UE3 = (3 x (MA) + 2 x (CC) + 2 x (ANG) + 2 x (PHY)) / 9

Note : A cette moyenne sur 20 de l'UE3 s'ajoute 0,1 point pour chaque point supérieur à 10 obtenu si l'étudiant suit une ou plusieurs options (sport, seconde langue vivante, ...) avec un bonus total qui ne peut excéder 1 point.

- **MOYENNE GÉNÉRALE**

Moyenne Générale = (12 x Moyenne UE1 + 9 x Moyenne UE2 + 9 x Moyenne UE3) / 30

Lexique

UE : Unité d'Enseignement

MA : Mathématiques

ANG : Anglais

CC : Culture et Communication

PHY : Physique

IENA : Informatique, électronique numérique et automatismes

TEC : Traitement et électronique pour les capteurs

CE : Conversion d'énergie

AR : Automatismes et réseaux

ER : Études et Réalisations

PPP : Projet Personnel et Professionnel

OL : Outil logiciel

La formation dispensée en semestre 3 de première année de DUT est répartie en 3 unités d'enseignement (UE) :

- UE1 : Composants, systèmes et applications - Développement (CSA)
- UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Développement (ITP)
- UE3 : Formation scientifique et humaine (FSH)

Validation de S3 :

La formation est décomposée en 3 unités d'enseignement : UE1 UE2 et UE3. Pour valider le semestre l'étudiant doit obtenir **une moyenne supérieure ou égale à 8/20 dans chaque unité d'enseignement et une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.**

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, **un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée** (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes et sur les avis de poursuites d'études.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'usager est considéré comme défaillant ou non.

Compensation S3 par le S2 ou S2 par le S3 : un étudiant ayant plus de 8/20 à toutes les UE des semestres 2 et 3, une moyenne générale S2/S3 supérieure à 10/20 et n'ayant pas déjà bénéficié d'une compensation S1/S2 valide automatiquement les semestres 2 et 3.

Jury de passage S3-S4 :

A la fin du semestre le jury décidera si l'étudiant a validé son semestre. Les possibilités à la fin du S3 sont les suivantes :

- L'étudiant n'avait pas validé S2, ne valide pas S3 ; l'étudiant est exclu (notes trop faibles).
- L'étudiant n'avait pas validé S2, ne valide pas S3 ; l'étudiant est autorisé à retourner en semestre 2.
- L'étudiant avait validé S2 ou valide S2 lors du jury de S3 (par compensation ou par décision du jury) ; il est alors admis à passer en S4.

- **UE1 : Composants, systèmes et applications - Développement (CSA)**

$$\text{Moyenne UE1} = (3 \times (\text{IENA}) + 3 \times (\text{TEC}) + 3 \times (\text{SA}) + 3 \times (\text{CE})) / 12$$

- **UE2 : Innovation par la technologie et les projets - Développement (ITP)**

$$\text{Moyenne UE2} = (6 \times (\text{ER}) + 2 \times (\text{OL}) + 2 \times (\text{PPP})) / 10$$

- **UE3 : Formation Scientifique et Humaine (FSH)**

$$\text{Moyenne UE3} = (2 \times (\text{MA}) + 2 \times (\text{CC}) + 2 \times (\text{ANG}) + 2 \times (\text{PHY})) / 8$$

Note : A cette moyenne sur 20 de l'UE3 s'ajoute 0,1 point pour chaque point supérieur à 10 obtenu si l'étudiant suit une ou plusieurs options (sport, seconde langue vivante, ...) avec un bonus total qui ne peut excéder 1 point.

- **MOYENNE GÉNÉRALE**

$$\text{Moyenne Générale} = (12 \times \text{Moyenne UE1} + 10 \times \text{Moyenne UE2} + 8 \times \text{Moyenne UE3}) / 30$$

Lexique

UE : Unité d'Enseignement

MA : Mathématiques

ANG : Anglais

CC : Culture et Communication

PHY : Physique

IENA : Informatique, électronique numérique et automatismes

TEC : Traitement et électronique pour les capteurs

CE : Conversion d'énergie

SA : Systèmes asservis

ER : Études et Réalisations

PPP : Projet Personnel et Professionnel

OL : Outil logiciel

La formation dispensée en semestre 4 de première année de DUT est répartie en 3 unités d'enseignement (UE) :

- UE41 : Stage
- UE42 : Innovation par la technologie et les projets – Renforcement
- UE43 : Formation scientifique et humaine – Renforcement

Validation de S4 :

La formation est décomposée en 3 unités d'enseignement : UE41, UE42 et UE43. Pour valider le semestre l'étudiant doit obtenir **une moyenne supérieure ou égale à 8/20 dans chaque unité d'enseignement et une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.**

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, **un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée** (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes et sur les avis de poursuites d'études.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'utilisateur est considéré comme défaillant ou non.

Compensation S4 par le S3 ou S3 par le S4 : un étudiant ayant plus de 8/20 à toutes les UE des semestres 3 et 4, une moyenne générale S3/S4 supérieure à 10/20 et n'ayant pas déjà bénéficié d'une compensation S2/S3 valide automatiquement les semestres 3 et 4.

Jury d'attribution du semestre 4 :

A la fin du semestre le jury décidera si l'étudiant a validé son semestre. Les possibilités à la fin du S4 sont les suivantes :

- L'étudiant est exclu (notes trop faibles)
- L'étudiant n'avait pas validé S3, ne valide pas S4; il est autorisé à retourner en semestre 3
- L'étudiant avait validé S3 ou valide S3 par décision du jury de S4; il peut alors être admis à redoubler le S4
- L'étudiant valide S4

- **UE41 : Stage**

Moyenne UE41 = $(2 \times AE + S + R) / 4$

- **UE42 : Innovation par la technologie et les projets**

Moyenne UE42 = $(0,5 \times PT + PPP + 3 \times ER + 2 \times MC1 + 5,5 \times PAR) / 12$

- **UE43 : Formation scientifique et humaine**

Moyenne UE42 = $(2 \times ANG + 2 \times CC + 2 \times MC2) / 6$

L'étudiant choisit l'un des parcours proposé dans l'un des départements de GEii de l'IUT. Dans le cas où l'étudiant choisit un des parcours de GEii2, il doit choisir deux modules complémentaires.

- **MOYENNE GÉNÉRALE**

Moyenne Générale = $(2 \times \text{Moyenne UE41} + 2 \times \text{Moyenne UE42} + \text{Moyenne UE43}) / 5$

Lexique

UE : Unité d'Enseignement

PAR : Parcours S4, à choisir parmi IT2R, MECATRO, MOSARE, NRJ

ANG : Anglais

CC : Culture et Communication

PPP : Projet Personnel et Professionnel

MC1 : Module complémentaire 1, à choisir parmi VE, JADA, MORE

MC2 : Module complémentaire 2, à choisir parmi VHDL, GEB, MORE

ER : Études et Réalisations

PPP : Projet Personnel et Professionnel

PT : Projet Tutoré

AE : Activité en Entreprise

S : Soutenance

R : Rapport de stage

Modalités de contrôle des connaissances**LP Métiers de l'Électronique :
Communication, Systèmes Embarqués
Année 2019-2020**

Le parcours **SESAM** (Systèmes Embarqués et Supervision par Applications Mobiles) de la formation MECSE est décomposé en 6 unités d'enseignement UE1 à UE6. Le diplôme est obtenu à condition d'avoir rempli les conditions suivantes :

- la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20
- la moyenne faite de l'UE3, de l'UE5 et de l'UE6 (avec les coefficients de chaque UE) est supérieure ou égale à 10 sur 20

Si la licence n'est pas obtenue, chaque UE validée par une note supérieure à 10 est capitalisable.

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'utilisateur est considéré comme défaillant ou non.

Parcours SESAM

UE 1 : Disciplines transverses

Anglais (évaluation en ligne, présentations, TOEIC)	3
Communication (présentations, entretiens, soutenance)	3
Méthodologie - Excel - Analyse de projet (TP + DS)	2
Economie d'entreprise (contrôle continu + devoirs maison)	2

UE 2 : Bases Métiers

Programmation C (TP + DS)	2
Programmation Objet Java (TP + DS)	2
Electronique Numérique (TP + DS)	2
Traitement Numérique du Signal (TP + DS)	2
Informatique Embarquée - Microcontrôleur (TP + DS)	2

UE 3 : Evaluation entreprise 1

(fiche de suivi 1 + note technique + 1ère soutenance)	Coefficient 10
---	-----------------------

UE 4 : Spécialité

Applications Mobiles - Android (TP + DS)	1.5
Instrumentation (TP + DS)	1
Interfaçage – Programmation Évènementielle (Compte-rendu + Soutenance)	1.5
Systèmes Temps Réel (TP + DS)	2
Réseaux – Programmation Client/Serveur (TP + DS)	2
Labview RealTime	2
Conférences techniques	non évalué

UE 5 : Activités de professionnalisation

Projet de Spécialité (note de projet + soutenance)	Coefficient 10
--	-----------------------

UE 6 : Evaluation entreprise 2

(fiche de suivi 2 + 2 nd e soutenance + rapport + note technique)	Coefficient 10
--	-----------------------

Modalités de contrôle des connaissances
LP Systèmes Automatisés, Réseaux et
Informatique Industrielle
Année 2019-2020

La formation est décomposée en 7 unités d'enseignement UE1 à UE7. Le diplôme est obtenu à condition d'avoir rempli les conditions suivantes :

- la moyenne générale est supérieure ou égale à 10 sur 20
- la moyenne faite de l'UE3, de l'UE6 et de l'UE7 (avec les coefficients de chaque UE) est supérieure ou égale à 10 sur 20

Si la licence n'est pas obtenue, chaque UE validée par une note supérieure à 10 est capitalisable.

Les absences sont comptabilisées par demi-journée. Les sanctions suivantes sont appliquées :

1. Au-delà de 5 demi-journées d'absences non justifiées, un malus de 0,5 point par demi-journée d'absence sera appliqué à chacune des notes de l'UE impactée (exemples : 5 absences, pas de malus --- 6 absences, 0,5 point de malus --- 7 absences, 1 point de malus).
2. Les demi-journées d'absences non justifiées seront communiquées sur les relevés de notes et sur les avis de poursuites d'études.
3. Toutefois, au-delà de 10 % d'absences sur le volume horaire annuel de la formation, toutes absences confondues, le jury statuera au cas par cas si l'utilisateur est considéré comme défaillant ou non.

<u>UE 1 : Disciplines transverses</u>	Coefficient 10
Anglais (évaluation en ligne, présentations, TOEIC)	3
Communication (présentations, entretiens, soutenance)	3
Méthodologie - Excel - Analyse de projet (TP + DS)	2
Économie d'entreprise (contrôle continu + devoirs maison)	2
<u>UE 2 : Bases Métiers</u>	Coefficient 10
Programmation VBA (TP + DS)	2
Electronique Numérique (TP + DS)	2
Automatisme Industriel (TP + DS)	2
Réseaux Locaux (TP + DS)	2
Régulation (TP + DS)	2
<u>UE 3 : Evaluation entreprise 1</u>	Coefficient 10
(fiche de suivi 1 + 1 ^{ère} soutenance + note technique)	
<u>UE 4 : Spécialité – Tronc commun</u>	Coefficient 4
Capteurs et CEM (TP)	1
Supervision (TP + DS)	2
Sécurité des Machines (TP + DS)	1
Conférences techniques	non évalué
<u>UE 5 : Spécialité</u>	Coefficient 6
Bus de terrain (TP + DS)	2
Chauffage, Ventilation, Climatisation (TP + DS)	2
Bus de la GTB (TP + DS)	2
<u>UE 6 : Activités de professionnalisation</u>	Coefficient 10
Projet Programmation (note de projet + soutenance)	4
Projet de Spécialité (note de projet + soutenance)	6
<u>UE 7 : Evaluation entreprise 2</u>	Coefficient 10
(fiche de suivi 2 + 2 ^{nde} soutenance + rapport + note technique)	